



MAIRIE  
DE  
**NOGENTEL**  
02400

Tél. : 03.23.83.35.88  
mairie@nogentel.fr

Première inscription à l'école

Les inscriptions pour la rentrée 2026/2027 des enfants de Nogentel nés en 2023 et les nouveaux arrivants sur la commune, auront lieu en mairie :

**LE MERCREDI 15 AVRIL 2026 DE 10 H 00 A 12H00  
ET DE 14H30 A 16H30**

Le jour de l'inscription, veuillez-vous munir :

- de votre livret de famille
- du carnet de santé de l'enfant
- d'un justificatif de domicile (- 3 mois)
- adresse Mail
- dérogation de la commune (pour les enfants hors Nogentel)
- certificat de radiation (pour les enfants déjà scolarisés dans une autre école)
- classe dans laquelle l'enfant va rentrer

En cas d'impossibilité, merci de prendre rendez-vous auprès de la mairie au 03.23.83.35.88.

Les parents d'enfants dont la nourrice est domiciliée à Nogentel peuvent les inscrire à l'école de NOGENTEL.



Adjointe au Maire,  
Anne-Marie LE GULUCHE.

*Le Guluche*